



Réforme des lycées en Guadeloupe : tout va très bien selon l'administration !

Mais rien n'est prévu à moyen terme !

Suite à de nombreux retours inquiétants concernant la réforme des lycées, nous avons demandé une audience SNES-FSU auprès du secrétaire général de l'académie. Il nous a reçu, accompagné du responsable de la division des moyens M.Dupuy et son adjointe, Mme Agelan, et du doyen des corps d'inspection, M.Christophe.

Concernant l'absence de manuels scolaires dans les lycées de l'académie, le SG s'est voulu rassurant en expliquant que le budget de 1,5 millions d'euros avait été voté par la région, mais il s'est montré bien moins optimiste quand nous lui avons demandé s'il s'agissait du budget 2019 ... ou 2020. Pour la collectivité de Saint-Martin, il a admis n'avoir aucune information !

Concernant l'organisation de la rentrée, le SG a admis qu'il y avait des soucis à la marge, concernant les options, en particulier en Terminale. Quand nous avons fait remarquer que pour nous, SNES, il y avait d'énormes soucis concernant l'organisation de la réforme des lycées avec des aberrations d'emplois du temps malgré l'absence de liberté dans le choix des triplettes et l'imposition de « parcours » aux élèves, la réponse du doyen a été tout simplement surréaliste :

« Il n'a jamais été question de liberté totale pour les élèves ! ». Le SG a renchérit en expliquant que la loi ne parlait pas de liberté pour les élèves (SIC!) mais de diversification des parcours ! Le rectorat de Guadeloupe assume donc avoir limité les possibilités.

Pour le doyen le « meilleur » exemple, entendre celui où il y a le plus de possibilités est le lycée Leborgne de Ste Anne qui, avec 9 spécialités proposées, propose 52 triplettes sur... les 81 possibles, soit une liberté limitée à 64 % des possibilités ! À Sony Rupaire Sainte Rose et au lycée des Droits de l'Homme, tout va bien selon l'administration !

Quand le SNES a démontré que dans certains établissements, comme à Jardin d'Essai, il n'y avait pas les heures réglementaires, le SG a dit que c'était inadmissible ! Nous avons par ailleurs pointé les aberrations générées par la réforme avec des élèves qui ont en une matinée 3 heures d'anglais puis 3 heures d'espagnol...

Le point principal de la réunion a été la mise en place en début de deuxième trimestre des épreuves communes de contrôle continu (E3C). Au vu des réponses, nos interlocuteurs maîtrisaient fort mal le sujet et/ou n'avaient absolument pas envisagé l'organisation concrète, le SG et le doyen se contredisant sur les commission académique d'harmonisation, le premier

affirmant qu'elles auraient lieu immédiatement après la fin des E3C, le second qu'elle auraient lieu... l'année prochaine !

Pour l'organisation, le SG a renvoyé aux chefs d'établissement !

Quand nous avons pointé que les banques de sujet étaient vides, le doyen a d'abord affirmé « qu'en maths, ils travaillaient académiquement sur le problème », mais avec qui, là est la question ! Avant de finalement admettre qu'ils attendaient la réunion qui doit avoir lieu avec les IG le 8 octobre à Paris !

Pour la numérisation, le SG a affirmé qu'un scanner dédié avait été livré dans tous les lycées, puisque notre académie faisait partie des académies pilotes l'année dernière.

Quant à savoir qui se chargerait de la numérisation des copies, le SG a renvoyé aux chefs d'établissement sans préciser. Nous avons affirmé qu'il ne pourrait s'agir des enseignants. L'administration n'a pas été plus loin.

Quand nous avons fait remarquer que de nombreux lycées n'avaient pas accès à Internet, il y a d'abord eu du déni, avant que le doyen n'affirme que la région s'était engagé à résoudre le problème pour la fin de l'année.... Ah bon ?

Nous avons ensuite abordé le problème des collègues qui vivaient dans les zones hors couverture Internet (particulièrement nombreuses sur notre territoire). Après un blanc interloqué, le doyen a proposé que des ordinateurs dédiés soient proposés à ces collègues.

Nous avons alors demandé sur quels temps ils allaient corriger, puisqu'ils avaient aussi des cours en même temps théoriquement. L'administration n'a pas été en état de nous répondre.

Concernant le stockage pendant un an des copies numérisées, au vu du volume d'élèves, et des copies, nous avons demandé si un serveur était dédié avec une sauvegarde, l'administration n'a pas été en état de nous répondre.

Concernant la rémunération des collègues, après avoir tenté d'expliquer que cela relevait des Obligations Réglementaires de Service, ce que nous avons réfuté décret 2014 à l'appui, l'administration n'a pas été en état de nous répondre.

Concernant les temps dédiés aux collègues pour les corrections, l'administration n'a pas été en état de nous répondre.

Concernant les convocations pour les E3C, l'administration a renvoyé aux établissements.

Concernant un rattrapage pour les élèves absents, la réponse est positive, mais au vu des silences, ils n'avaient même pas envisagé la situation. Et lors de l'organisation des E3C, un sujet de secours devrait être prévu.

Quand nous avons évoqué, la proposition du SNPDEN dans sa revue de juillet 2019, que nous avons fortement dénoncé, l'administration qui ne connaissait visiblement pas ce document est restée sans voix et a affirmé qu'elle réfléchirait avec le recteur pour donner des directives... Sans être capable d'aller plus loin !

Nous avons terminé avec le mot d'ordre du SNES rappelant que nous demandions l'annulation des E3C vu l'absence totale de préparation. Pas de réponse de l'administration !